



Harcèlement au travail de la part de collègues.

Par **Dadoo27**, le **28/01/2013** à **16:10**

Bonjour,

Je vous écris pour connaître mes droits en terme de harcèlement au travail subit par mes collègues.

En effet, ces dernières et souvent en groupe sous-entendent mon incapacité au travail, se moquent de mon physique et vont jusqu'à m'insulter.

Mon patron est au courant de la situation puisque je l'ai prévenu oralement, il a juste repris une collègue qui s'est empressée de se "venger".

Je n'ai pas l'intention de me laisser faire mais me sens seul contre toutes. J'ai eu un arrêt maladie et suis dégoûté de mon travail mais je ne compte pas fuir.

Sachant que certaines de mes collègues subissent le même sort que moi, ces dernières ne me soutiendront pas si j'ai besoin de témoignages.

Comment puis-je prouver le harcèlement sans témoignages et quelle solution ai-je pour m'en sortir?

Merci de vos réponses.